

Monsieur LECERF  
Président du Conseil Départemental  
Hôtel du Département  
51 rue Gustave  
59047 LILLE CEDEX

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous adresser une réponse au courrier que vous nous avez transmis en date du 6 mars en réponse à notre mouvement de grève.

Nous vous avons interpellé à de multiples reprises pour un relogement de nos services dans des locaux adaptés et sécurisés qui nous permettent de mener au mieux nos missions auprès de la population roubaisienne. Sans réelles réponses de vos services, un préavis de grève a été déposé, ce qui nous a permis de rencontrer Monsieur le Vice Président en charge des ressources humaines.

Lors de cette entrevue, les agents présents ont été surpris d'apprendre que la recherche de solution de parking allait seulement démarrer et qu'aucune recherche d'autres locaux que ceux du 28/30 boulevard du Général Leclerc n'avait été envisagée !

Suite à cette rencontre, Monsieur DETAVERNIER s'est engagé à reposer la question de la relocalisation de l'UTPAS, ce lundi 6 mars, lors d'une réunion de l'exécutif.

Comme il avait été convenu avec Monsieur DETAVERNIER qu'une réponse nous serait apportée dès lundi après-midi, nous nous sommes rendus à l'Hôtel du Département où très rapidement trois cars de forces de l'ordre nous ont rejoints. Ceci se rajoutant à votre choix d'envoyer ce lundi matin un huissier à L'UTPAS, pour des raisons que nous ignorons. Comment devons nous interpréter vos intentions ?

Ces deux interventions nous ont semblé démesurées alors que nous ne venions uniquement que pour recueillir une réponse de l'exécutif aux problèmes pointés depuis plus de dix huit mois.

Cette façon d'agir nous apparait méprisante, sans considération de nos difficultés alors même que nous avons fait preuve de patience et d'adaptation afin d'exercer nos missions quotidiennes dans l'intérêt des usagers.

C'est pourquoi aujourd'hui votre réponse est inadaptée à nos demandes, et nous amène à maintenir notre mouvement de grève :

- Concernant l'arrivée prochaine d'un Responsable Territorial Polyvalent : Pourra-t-il améliorer les conditions de travail dans les locaux actuels ?
- Concernant les places de stationnement : « ces stationnements viendront s'ajouter à ceux qui avaient été proposés précédemment ». Nous ignorons que des places sécurisées avaient été proposées aux 78 agents..... Nous sommes également surpris d'apprendre qu'au terme de dix huit mois de recherche une quarantaine de places pourraient nous être attribuées « prochainement ».

Ce manque de réactivité est sidérant !

Pendant ce temps, nous continuons à payer le parcètre, des amendes et subissons des dégradations de nos véhicules. Et ce n'est pas un cinquième véhicule qui solutionnera le problème. Rappelons que nous sommes 78 agents, que les travailleurs médico-sociaux sont amenés à se déplacer plusieurs fois par jour sur des rendez-vous éloignés, ou à domicile, et en consultation avec du matériel lourd et encombrant.

Concernant les locaux sis 28/30 Boulevard du Général Leclerc : *« j'avais d'abord souhaité que les équipes puissent réintégrer rapidement leurs anciens locaux après les conclusions des analyses menées à ma demande. Ces dernières avaient, en effet, toutes conclu à l'absence de risque pour les agents de l'UTPAS ».*

Depuis avril 2015, et même depuis les premières évacuations de 2011, nous n'avons eu aucune explication officielle et crédible concernant les causes des troubles avérés, voire de pathologies plus graves pour certains agents. Alors que Madame PRUVOST nous avait affirmé en réunion « de crise » qu'un suivi médical individuel serait proposé rapidement. Nous constatons à ce jour que notre institution n'a pas tenu sa parole.

De plus, lors des réunions qui ont suivi la dernière évacuation en avril 2015, les différentes Directions en charge du dossier avaient rassuré les agents en leur certifiant qu'ils ne réintégreraient pas ces locaux et qu'une relocalisation de l'UTPAS serait proposée dans un délai de 6 à 9 mois », l'installation Avenue Jean Lebas n'étant que provisoire. Nous sommes d'ailleurs dépositaires d'un document daté du 5 mai 2015, signé de Mme Rutkowski, qui précise que le personnel de l'UTPAS sera relogé définitivement par mesure de précaution, et que cette disposition sera prévue dans le cadre du budget prévisionnel 2016.

C'est donc avec stupéfaction et écoëurement, que nous apprenons que notre Institution nous ment délibérément depuis 18 mois.

Aujourd'hui, vous vous retranchez derrière l'introduction du référé expertise, pour ne pas proposer de solution... Alors que les agents de l'UTPAS vous ont fait savoir, qu'à aucun moment, ils ne réintégreront les locaux sis 28/30 Boulevard du Général Leclerc.

Nous réaffirmons aujourd'hui notre détermination, trouvez-nous une solution pérenne où les conditions de travail seront satisfaisantes et respectueuses du public !!!

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Les grévistes de l'UTPAS de Roubaix Centre